



# LIGUE FOOTBALL GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football  
Membre de l'Union Caraïbienne de Football – Membre associé à la CON.CA.CAF

## Commission de Surveillance des Opérations Electorales

### Procès-verbal de la réunion du 10 novembre 2024

Membres présents :

<b>NOMS – PRENOMS</b>	<b>FONCTIONS</b>
BECHET Katia	Présidente
FAUBERT Gérard	Secrétaire
CAYOL Albert	Membre
EL ALLAOUI Akim	Membre

La commission de surveillance des opérations électorales était présente lors de l'Assemblée Générale électorale de la Ligue de Football qui s'est déroulée à l'hôtel MERCURE Royal Amazonia le 10 novembre 2024.

**Objet:** Contrôle du bon déroulement et de la régularité des élections au comité de direction

➤ La commission rappelle que :

Deux listes ont fait acte de candidature et ont été validées lors de sa réunion du 17-10-24

- « Résilience pour le Football Guyanais » conduite par Marcel BAFAU
- « Un football qui nous ressemble, Guyane terre de football » conduite par Steven CAROUPANAPOULLÉ

Ce jour, la commission :

- A constaté la régularité des procédures mises en œuvre pour l'organisation de l'assemblée générale et la régularité du déroulement des élections.
- A contrôlé et validé les procurations
- A supervisé les opérations de pointages et d'émargements des clubs présents.
- A procédé au contrôle des feuilles d'émargement et supervisé le comptage des clubs présents ou représentés ainsi que du nombre de voix des présents.

- A constaté que le nombre de clubs et le nombre de voix présents ou représentés était supérieurs au quorum requis pour cette élection.
- A supervisé le bon déroulement des opérations de vote ainsi que des opérations de comptage des voix.
- A constaté que :
  - Les clubs présents à l'Assemblée générale représentent 192 voix sur un total de 202 voix dont sont titulaires les clubs affiliés à la Ligue de football de la Guyane
  - Le résultat du vote est le suivant :
    - **Bulletins blancs ou nuls : 7**
    - **Suffrages exprimés : 185**
    - **Liste « Résilience pour le Football Guyanais » : 63 .**
    - **Liste «Un football qui nous ressemble, Guyane terre de football » : 122 .**

La liste conduite par Marcel BAFAU a obtenu 34,05 % des suffrages exprimés.

La liste conduite par Steven CAROUPANAPOULLÉ a obtenu 65,95 % des suffrages exprimés

La commission après avoir vérifié le bon déroulement de ces élections et la régularité de celle-ci entérine le résultat des élections et déclare **élue** la liste conduite par Steven CAROUPANAPOULLÉ.

- Élection de la délégation de la ligue de la Guyane pour les assemblées fédérales

Pour les ligues d'Outre-mer la délégation comprend un seul et unique membre à savoir le Président de la Ligue :

	<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>	Fonction
Titulaire	CAROUPANAPOULLÉ	Steven	Président
Suppléant	ICARE NOUREL	Muriel	

Monsieur CAROUPANAPOULLÉ Steven remplit les conditions d'éligibilité conformément à l'article 10 des Statuts de la FFF.

Par contre son suppléant n'a pas encore la qualité de membre du Bureau de la Ligue de Football de la Guyane. Il faudra donc régulariser sa situation après coup, en nommant Madame ICARE NOUREL Muriel parmi les membres du Bureau.

**La Présidente**

**Le secrétaire de séance**

**Katia BECHET**

**Gérard FAUBERT**